



Séance ordinaire du conseil municipal, Lundi 3 février 2014

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce troisième jour de février deux mille quatorze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Messieurs :	André Hudon, maire
	Louis Cayer, conseiller siège no: 1
Madame	Kathy Côté, conseillère siège no: 2
Monsieur	Jean Bernier, conseiller siège no: 4
Madame	Léda Villeneuve, conseillère siège no : 5
Monsieur	Marcel Lemieux, conseiller siège no : 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Hudon maire; madame Geneviève Cloutier, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

Monsieur le conseiller Eugène Miville a motivé son absence.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 janvier 2014
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 7 janvier 2014
6. Correspondance
7. Administration
 - 7.1. Inscription de la directrice à trois formations données par l'ADMQ
 - 7.2. Expropriation
 - 7.3. Renouvellement de la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec
8. Législation
 - 8.1. Dépôt de la section 2 des Rapports des candidats aux élections du 3 novembre 2013
9. Gestion Financière
 - 9.1. Factures du mois
 - 9.2. Affectation à la réserve pour entretien de l'Hôtel de Ville d'un montant résiduel de 2013
 - 9.3. Affectation à la réserve pour entretien de la Méga-Fosse d'un montant prévu au budget 2013
 - 9.4. Autorisation de payer sur réception les factures des comptes incompressibles
10. Sécurité publique
 - 10.1. Demande à la Sureté du Québec afin de diminuer la vitesse des automobiles
11. Loisirs et culture
 - 11.1. Mandat à madame la conseillère Léda Villeneuve pour le projet de rénovation de l'Hôtel de Ville
 - 11.2. Demande de subvention au Programme infrastructures Québec-municipalités pour le projet de rénovation de l'Hôtel de Ville
12. Varia
13. Période de questions

MUNICIPALITÉ SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH
liste des comptes à payer janvier 2014

AGRO ENVIRO LAB		50.59
AQUATECH		1748.62
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX Q		1658.59
ATLANTIS POMPE STE-FOY	réparation de la bio-fosse	1 914.58 \$
AUDREY D'ANJOU		192.00 \$
BÉLANGER ÉLECTRIQUE	réparation de la bio-fosse	594.63 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE		234.95 \$
CARQUEST PIECES D'AUTO		18.29 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		8.00 \$
GARAGE J. C. HUDON INC.		166.61 \$
GARAGE S. LEMIEUX		106.26 \$
GENEVIÈVE CLOUTIER		27.72 \$
GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC.		247.20 \$
GROUPE DYNACO		23.32 \$
KATHY CÔTÉ	remboursement de dépenses	39.60 \$
LE PLACOTEUX		95.66 \$
MRC DE KAMOURSKA		49.00 \$
PLOMBERIE STÉPHANE MARTIN	réparation de la bio-fosse	107.11 \$
PROPANE SÉLECT		256.95 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD INC.		28.94 \$
SERVICE SANITAIRE ROY		155.91 \$
SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC		57.64 \$
TRANS-APTE INC.		1 825.00 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP		1 222.46 \$
Sous-total		<u>10 829.63 \$</u>
Incompressibles		
DESJARDINS SERVICE DE PAIES		53.00 \$
BELL CANADA		274.20 \$
HYDRO QUÉBEC		3 429.20 \$
marge de crédit, intérêts		68.51 \$
prêt 1, intérêts		1 415.67 \$
frais de services		66.25 \$
Financement équipement	téléphone	150.16 \$
VISA		449.80 \$
Salaires et charges sociales (1er au 31 janvier)	Geneviève Cloutier Isabelle Dubé Martin Michaud Anik Bouchard-Vézina Bertrand Ouellet	5 529.60 \$
Sous-total		<u>11 436.39 \$</u>
Grand total		<u>22 266.02 \$</u>
Niveau de la marge de crédit		(55 000.00) \$

Rés.026-2014 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

- Rés.027-2014** **Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- D'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
- ADOPTÉE
- Rés.028-2014** **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 janvier 2014**
- Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers présents:
- Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 janvier 2014 soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE
- Rés.029-2014** **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 janvier 2014**
- Il est proposé par madame la conseillère Kathy Côté et résolu à la majorité des conseillers présents:
- Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 janvier 2014 soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE
- CORRESPONDANCE**
MAMROT : deux accusés de réception pour des documents légaux et un avis sur l'adoption et l'utilisation du Code de déontologie.
- Rés.030-2014** **Inscription de la directrice à trois formations données par l'ADMQ**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que la directrice suive trois formations, soit :
- L'environnement juridique et politique de la municipalité
 - La comptabilité municipale I
 - La préparation et la rédaction de documents : procès-verbal et compte-rendu
- Au coût de 839\$+tx.
- ADOPTÉE
- Rés.031-2014** **Expropriation**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que la municipalité amorce les démarches afin d'exproprier le propriétaire de la parcelle de terrain nécessaire à la construction de la nouvelle partie du Chemin du Vide;
- Que la directrice soit autorisée pour ce faire à recourir à un avocat et à un arpenteur-géomètre;
- Que monsieur le conseiller Marcel Lemieux soit mandaté pour mener à bien ce projet.
- ADOPTÉE
- Rés.032-2014** **Renouvellement de la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que la municipalité renouvelle l'abonnement de la directrice générale à l'ADMQ, au montant de 633\$+tx, comprenant une assurance.
- ADOPTÉE

La directrice dépose au conseil la section 2 de l'ensemble des rapports (DGE-1038) produits par les candidats aux élections du 3 novembre 2013

Rés.033-2014

Factures du mois

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les factures du mois de janvier 2014 au montant de 22 266.02\$ soient acquittées.

ADOPTÉE

Rés.034-2014

Affectation au surplus accumulé affecté pour entretien de l'Hôtel de Ville d'un montant résiduel de 2013

Considérant le montant de 5 000\$ prévu au budget pour l'entretien de l'Hôtel de Ville ;

Considérant que ce montant n'a pas été entièrement investi dans l'entretien ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le montant résiduel au compte, soit 2 672.29\$, soit versé au surplus accumulé affecté à l'entretien du centre communautaire (Hôtel de Ville).

ADOPTÉE

Rés.035-2014

Affectation au surplus accumulé affecté pour entretien de la Méga-Fosse d'un montant prévu au budget 2013

Considérant que 2 000\$ avaient été prévus au budget 2013 pour verser à la réserve sous la rubrique « affectation » ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que ce montant soit versé au surplus accumulé affecté à l'entretien de la Méga-Fosse.

ADOPTÉE

Rés.036-2014

Autorisation de payer sur réception les factures des comptes incompressibles

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser que les factures des comptes incompressibles soient payées sur réception.

ADOPTÉE

Rés.037-2014

Demande à la Sureté du Québec afin de diminuer la vitesse des automobiles

Considérant que la vitesse excessive des automobiles est dangereuse pour nos citoyens ;

Considérant que la municipalité s'est vu décerner le titre de « amie des aînés » ;

Il est proposé par monsieur Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal demande par la présente à la Sureté du Québec d'intervenir pour régler cette situation;

Que le conseil demande leur intervention accrue sur les heures de pointe : de 6h30 à 9h, 12h à 13h et 16h à 18h et aux endroits dangereux, dans le village et les zones scolaires;

Que cette résolution soit acheminée à monsieur Jean-Yves Morin, parrain de la municipalité, au poste de la Sureté du Québec à Saint-Pascal.

ADOPTÉE

Rés.038-2014

Mandat à madame la conseillère Léda Villeneuve pour le projet de rénovation de l'Hôtel de Ville

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers :

De mandater madame la conseillère Léda Villeneuve dans le projet de rénovation de l'Hôtel de Ville.

Rés.039-2014

Demande de subvention au Programme infrastructures Québec-municipalités pour le projet de rénovation de l'Hôtel de Ville

Considérant que deux faces de l'Hôtel de Ville n'ont pas été rénovées et isolées adéquatement ;

Considérant que ce manque d'isolation provoque des coûts de chauffage élevés en hiver, et une température très inconfortable l'été ;

Considérant que l'état du revêtement extérieur se dégrade et ne protégera plus la structure du bâtiment éventuellement ;

Considérant que ces travaux sont prévus au plan triennal d'immobilisation ;

Considérant que l'Hôtel de Ville sert à la fois de centre administratif, de bibliothèque et de salle communautaire ;

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise le projet « Rénovation de l'Hôtel de Ville » et autorise par le fait même la directrice générale et l'agente de développement à effectuer une demande de subvention au Programme infrastructure Québec-municipalité;

Qu'elle s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet ainsi que les coûts d'exploitation continue du bâtiment;

Que ces premiers coûts seront payés à partir du surplus accumulé affecté à l'entretien de l'Hôtel de Ville d'une part, et à même le budget de fonctionnement d'une autre part;

Que les coûts d'exploitation continue du bâtiment seront prévus aux budgets de fonctionnement des années à venir, tel que par les années passées.

ADOPTÉE

Varia

Monsieur le conseiller Jean Bernier remercie monsieur Conrad Lizotte pour les photos d'un déversement près de la rivière St-Jean.

Monsieur Marcel Lemieux fait un rapport oral des résultats de son mandat pour trouver une solution au fonctionnement des poêles au propane de la Salle Les Générations.

- Il a rencontré les entrepreneurs
- Les poêles sont d'utilisation commerciale, donc plus difficile
- Les pilotes allumés consomment beaucoup de gaz
- La valve principale est dans une armoire sous clé
- Les pilotes sont difficiles et dangereux à allumer
- Il faut par conséquent engager une personne responsable pour ouvrir la valve et allumer les pilotes, cette solution entrainera des coûts supplémentaires, et pourrait faire augmenter le coût de location de la salle

Monsieur le conseiller Jean Bernier offre ses services comme premier substitut et monsieur le maire est disponible comme deuxième substitut.

Période de questions

Monsieur le maire commence par rappeler les règles en vigueur lors de la période de questions.

Monsieur Guy Lévesque demande pourquoi des poêles si gros ont été installés dans la salle. Rep : Monsieur le conseiller Jean Bernier explique les difficultés à se procurer un poêle commercial adéquat.

Monsieur Denis Chrétien demande si le conseil a l'intention de faire le Chemin du Vide cette année, s'il a l'intention de faire le 5^e Rang cette année, et demande aussi à voir les plans du 5^e Rang. Rep : Non, 1000\$ au budget pour le 5^e Rang et le conseil se penche sur la possibilité de voir les plans.

Madame Hélène Laboissonnière demande à ce que les allégations faites par certaines personnes, à savoir qu'elle fut la complice de la directrice dans la tournée des nuisances, soient infirmées. Elle informe aussi le conseil que les fossés du 4^e Rang Ouest sont pollués.

Monsieur Dany Bernier demande si les valves d'accès au propane sont cadenassées. Rep : Non, mais les poêles sont installés selon les normes du code du bâtiment, avec un système contre incendie.

Madame Murielle Bouchard demande si le nom de Bertrand Ouellet a été oublié sur l'ordre du jour du mois de janvier, ou s'il n'a pas travaillé. Rep : oublié.

Madame Hélène Laboissonnière demande le détail des factures d'Hydro-Québec.

Monsieur Denis Chrétien demande si la municipalité va devoir continuer à déneiger le

Chemin du Vide jusqu'à l'antenne si le nouveau chemin se fait. Rep : Non
Monsieur Guy Lévesque demande si on a vérifié si monsieur Oscar Corbin a épuisé tous ses recours légaux avant de procéder à l'expropriation. Rep : oui
Monsieur Denis Chrétien demande combien d'argent a été investi dans le projet pour le Chemin du Vide. Rep : 50 000\$ environ
Madame Murielle Bouchard demande si le Chemin Ixworth est municipalisé. Rep : oui
Monsieur Denis Chrétien demande qui va payer pour l'entretien du Chemin Ixworth. Rep : tout le monde.
Monsieur Guy Lévesque demande combien vont coûter les nouveaux ponts. Rep : le même prix que tous les autres de la municipalité
Monsieur Conrad Lizotte demande si on peut mettre une taxe de secteur pour l'entretien du Chemin Ixworth. Rep : on n'en voit pas la nécessité
Monsieur Denis Miville demande si le Chemin Ixworth appartenait déjà à la municipalité. Rep : oui
Madame Hélène Laboissonnière informe le conseil qu'à son avis, il n'a pas suivi la bonne procédure pour la municipalisation du Chemin. Rep : Monsieur le maire l'informe que l'avocat de la municipalité, monsieur Pierre-Olivier Fradette, a mentionné que la procédure est correcte. Monsieur le conseiller Marcel Lemieux rajoute qu'il a posé la question à l'avocat qui donnait le cours pour les nouveaux élus auquel il a participé, et que sa réponse confirmait que la procédure était bonne.

Rés.40-2014

Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Côté et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt heures quarante (20h40)

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, André Hudon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales